

# Les infos

Vendredi 13 mars 2015



## CAMPUS

Ce n'est pas Sœur Anne qui viendra, mais Françoise Mercadal-Delasalles qui recevra les représentants nationaux des organisations syndicales le jeudi 19 mars. Un an après avoir demandé et obtenu du PDG lui-même cet entretien, nous devrions en savoir plus sur le déménagement des 4.500 postes d'Ouest en Est Parisien. Ce sera surtout l'occasion d'un premier échange qui permettra de mesurer quel traitement aura été pensé pour les salariés concernés, côté direction, au-delà des réflexions organisationnelles qui auront été, elles, mûrement discutées. Nous voulions prendre cette discussion bien en amont de la date de déménagement car le délai vers cette transition permettait de profiter des mobilités naturelles pour combiner les deux contraintes, celle de l'entreprise et celle des salariés. Le temps est passé. Une bonne partie des salariés habitent sur l'Est parisien et le projet pourrait leur éviter du transport. Mais pas tous. Nous verrons le 19 mars, si l'examen des situations familiales et des lieux d'habitation des salariés des centraux a été effectué. Sinon, nous le demanderons, tout comme le recensement des souhaits des salariés eux mêmes. Pour accompagner le projet, le Campus Métier Mobilité devrait reprendre du service. En attendant, il subit une petite mission d'inspection...

## EVALUATIONS

Tandis que la campagne de fixation des objectifs bat son plein et devrait se clore le 30 mars, nous étions reçus le 12 mars pour actualiser l'instruction N°13.672 qui régit l'exercice. Force de loi dans l'entreprise,

l'instruction confirme ce que nous avons déjà fait inscrire dans sa première version en 2011. Mais au-delà, elle fixe maintenant le nombre maximum d'objectifs opérationnels (6). Elle précise clairement que la préparation des entretiens par le salarié est conseillée mais que la saisie de cette « préparation » dans le formulaire n'est pas obligatoire. Enfin, elle précise comment le salarié peut effectuer un recours à tout moment du processus, lorsque les objectifs ne sont pas SMART par exemple. La réunion sur les évaluations a aussi permis d'avancer nos propositions pour mettre un peu d'ordre (de règles et de transparence) dans les évaluations du réseau. Au représentant de la direction, André Guy Turoche, qui s'apprêtait à nous redemander de lui faire parvenir les cas individuels de dérives constatées dans le réseau, nous avons tenté de démontrer que l'exercice lui-même posait problème et qu'il fallait y apporter rapidement des correctifs. Les ICP ne doivent pas être un objectif opérationnel en dessous des directeurs d'agence (puisque la mesure ne se fait qu'au niveau de l'agence). Les OCP et MAP doivent avoir des éléments de mesures corrélés avec les résultats obtenus et les objectifs fixés dans l'UC ou dans la DEC, faute de quoi la comparaison est stratosphérique. Enfin, la LCP devrait être un objectif comportemental évalué en tenant compte de la fréquentation de l'agence, des rdv et de l'activité globale de l'agence. Nous évaluerons ce qu'aura retenu la direction de cette rencontre.

## VOTEZ POUR VOUS

Il y a près de deux mois, vous avez été appelés à voter une première fois. Le quorum n'ayant pas été atteint, vous êtes invités à renouveler votre vote et cette fois-ci de façon définitive. Le but est de désigner vos représentants au Conseil d'Administration, là-même où se décident les grandes orientations pour les années à venir qu'il s'agisse de stratégie commerciale ou de politique RH. C'est pourquoi il est important que ces représentants aient la capacité de s'imposer dans les débats et d'y défendre vos intérêts.



CGT Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr  
Internet: www.cgtsocgen.fr  
Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT